Position du syndicat d'initiative de la ville de Bruxelles sur le siège des institutions communautaires (26 mai 1954)

Légende: Le 26 mai 1954, lors d'une réunion tenue en présence de nombreux parlementaires belges, le syndicat d'initiative de la ville de Bruxelles défend la candidature de Bruxelles comme capitale de l'Europe communautaire.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Ministère des Affaires étrangères. Instituts internationaux - Institutions spécialisées - Organisations internationales. Institutions européennes. Siège - Correspondance 1954, AE 9330.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.
Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.
Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/position_du_syndicat_d_initiative_de_la_ville_de_bruxelles_sur_le_siege_des_institutions_communautaires_26_mai_1954-fr-32640e1c-60eb-4c76-afe6-9ec2619698f6.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Position du syndicat d'initiative de la ville de Bruxelles sur le siège des institutions communautaires (26 mai 1954)

M. Hirsch, Président.- Madame, Messieurs les Parlementaires, Messieurs mes amis du Syndicat d'Initiative, nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation. Notre but est de créer un contact entre des personnes qui s'intéressent vivement au sort de Bruxelles et nos légitimes représentants. Nous avons invité les Sénateurs et Députés sortants et leur souhaitons à tous d'être réélus bientôt. (Très bien! et rires !).

Le régime linguistique de cette réunion ? Nous sommes à Bruxelles, ville essentiellement bilingue -j'y reviendrai d'ailleurs par la suite - et nous avons pensé que chacun pouvait s'exprimer dans son langage sans qu'il soit besoin de traduction, chaque Bruxellois connaissant à priori le français et le flamand, de sorte que cela allégera les débats de ne pas devoir les traduire. Ainsi, chacun sera plus à l'aise parlant la langue qu'il préfère. Je m'excuse vis-à-vis des flamands ici présents si, pour ma part, descendant du côté de ma mère, d'une vieille famille flamande, je choisis le français.

Je voudrais vous parler tout d'abord du Syndicat d'Initiative et vous dire, puisque nous sommes dans un milieu où nous avons réuni des politiciens, que le Syndicat d'Initiative ne fait pas de politique. Personne de nous ne fait de politique, nous n'envisageons pas d'en faire, nous ne briguons aucun mandat, Cela ne veut pas dire que nous ne soyons pas attachés par toutes les fibres de notre cœur à la grandeur et à la prospérité de notre ville. C'est pour cela que ce contact entre le Syndicat d'Initiative et les parlementaires nous paraissait indispensable dans les circonstances actuelles.

Pourquoi sommes-nous intervenus dans cette question de Bruxelles, capitale future de l'Europe ?

Parce qu'un nombre croissant de membres du Syndicat d'Initiative, un nombre croissant d'habitants de Bruxelles, un nombre croissant d'étrangers même, aussi étrange que cela puisse vous paraître, se sont adressés à nous et nous ont demandé de prendre position.

Les gens de Bruxelles qui nous ont demandé d'intervenir appartiennent plutôt à ce qu'on pourrait appeler les corporations de la ville. Je vois ici un représentant éminent -que je suis content de saluer - de la Chambre de Commerce, un représentant de l'Union Syndicale des Hôteliers, restaurateurs, limonadiers, des représentants des classes moyennes, des représentants des détaillants, des petits détaillants, des représentants des brasseurs, - leur distingué Président -, des représentants de nos grandes banques, des représentants du grand commerce, des représentants de l'industrie pharmaceutique, des représentants des cafetiers qui, sans vouloir du tout en cette réunion vous influencer, ont tout de même un pouvoir extrêmement grand sur l'opinion, ne fut-ce que par les clients qu'ils voient tous les jours, des représentants des assurances, des représentants des théâtres, et beaucoup d'autres.

Nous représentons naturellement - et vous vous rendez compte - beaucoup plus que les membres inscrits à notre Syndicat d'Initiative car je pense sincèrement que nous avons avec nous l'opinion de la majorité des Bruxellois.

Je vous ai dit que des étrangers avaient demandé notre intervention. Je veux vous citer, non pas leurs noms parce que je ne voudrais pas les découvrir, mais leur nationalité. Des Allemands sont venus, des Français sont venus, des Italiens nous ont parlé et nous ont dit: pour que l'Europe se fasse, il faut que la capitale soit bien choisie parce que, si elle est mal choisie, l'Europe prendra un mauvais départ. Comme hommes politiques, vous êtes nos défenseurs. Nous ne représentons en somme que nous-mêmes. C'est pourquoi, nous vous demandons d'intervenir. Une solution ne pourra être obtenue que si l'opinion publique est saisie, pas seulement l'opinion publique dans notre pays, mais dans les cinq autres pays de l'Europe occidentale.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de défendre uniquement des intérêts matériels qui sont considérables - je vous en donnerai quelques preuves par la suite -, mais il y a aussi et surtout des avantages spirituels et politiques à défendre. Politiques ? Fournir le cadre aux diverses organisations et bénéficier de contacts plus étroits avec 1'administration européenne future.

Il y a aussi des avantages culturels, des avantages de prestige, des avantages d'intérêts de toutes sortes et de toutes formes qui font que, le but à atteindre ayant un tel prix, nous vous demandons votre aide pour arriver à l'atteindre et à le réaliser.

L'objet de cette réunion n'est pas de vous apprendre quelque chose sur la question. Je suis persuadé que les parlementaires sont aussi bien informés que nous de tous les dessous, des intrigues qui se sont passées, des manœuvres, fausses ou vraies, qui eurent lieu et de l'état actuel de la situation. Ce que nous aimerions vous dire c'est que cette petite réunion dont nous avons pris l'initiative doit servir dans notre esprit à un contact plus étroit entre nous et à un échange d'informations.

J'aborderai tout de suite le problème en prenant le taureau par les cornes.

Liège a posé sa candidature au siège de la C.E.C.A. Pendant quatre ans, le Syndicat d'Initiative a été soumis à des pressions pour qu'il intervienne parce qu'on se doutait bien et se rendait compte que les chances de Liège n'étaient peut-être pas les chances maximum que la Belgique pouvait mettre en avant.

Le Syndicat d'Initiative, pour ne pas entrer en compétition avec Liège, a refusé de prendre position, a donné à Liège sa chance pendant plus de trois ans, avant d'intervenir. Mais quand il est devenu clair que cette chance devenait de plus en plus mince, de plus en plus tenue, quand de l'étranger cela nous fut confirmé, nous avons pensé que l'on ne pouvait pas admettre que la Belgique soit évincée à cause d'une position aventurée et trop exclusive prise d'une façon trop catégorique et défendue avec trop d'acharnement.

C'est pourquoi, à l'unanimité de son Conseil d'Administration, le Syndicat d'Initiative a décidé d'engager une action d'envergure, avec tous les moyens dont il dispose, pour agir auprès de l'opinion publique et du gouvernement, afin que les chances de Bruxelles ne soient pas sacrifiées.

En 1952, nous étions déjà persuadés, par des rapports reçus, que Liège ne pouvait pas réussir. A ce moment, nous avons envoyé un télégramme aux six ministres des Affaires Etrangères intéressés et l'avons fait de notre propre compte. Ce télégramme était rédigé de la façon suivante :

"Au cas où la candidature de Liège pour le Plan Schuman ne pourrait être retenue, nous nous permettons d'attirer votre attention sur tous les avantages que présenterait Bruxelles. Ce choix rencontrerait l'enthousiasme unanime de la population, qui est prête à réserver aux représentants de la Haute Autorité l'hospitalité et l'accueil les plus larges."

Les six Ministres des Affaires Etrangères nous ont accusé réception de ce télégramme et nous pensons qu'un fort mouvement s'est dessiné alors pour le choix de Bruxelles.

Je voudrais maintenant parler des chances que Bruxelles possède à obtenir cette désignation.

M. Monnet, le Président de la Haute Autorité, a dit ici, à Bruxelles-même, - j'assistais à sa conférence à la société d'économie politique - que si on voulait faire l'Europe et que si, après la Communauté Charbon-Acier, devaient s'ajouter la C.E.D. et la C.E.P., le choix devait se porter sur une capitale.

Pourquoi cela doit-il être une capitale alors que, jusqu'à présent, on a parlé de Liège, de Strasbourg, de Sarrebruck, peut-être d'autres villes ?

Parce que seule une capitale possède l'infrastructure nécessaire pour répondre aux besoins du siège de l'Autorité de l'Europe. Je veux vous en donner un seul exemple.

Lorsque la C.E.C fut provisoirement fixé à Luxembourg, la ligne Air France a établi une escale dans cette ville sur la ligne Paris-Dusseldorf-Hambourg. Au bout de peu de temps, par manque de trafic, cette escale d'Air-France a été supprimée.

Comprenez-donc tout de suite que seule une capitale peut rendre à ces organismes les services

indispensables dont ils ont besoin pour pouvoir agir utilement.

Puisqu'il faut une capitale - je ne m'étendrai pas plus longuement, je pourrais vous donner encore mille autre exemples, à vos signes d'assentiments je vois que vous êtes d'accord - examinons les titres de Bruxelles.

Quels sont les avantages de notre ville ?

D'abord des avantages politiques. La Belgique n'inquiète personne. La Belgique n'est pas une grande puissance aux visées impérialistes. La Belgique ne songe pas à imprimer à la politique européenne une direction proprement belge. Nous sommes une ville bilingue, j'en parlais tantôt. Ce bilinguisme de Bruxelles présente en l'occurrence un avantage incontestable. Il faut se rendre compte que l'Europe occidentale est composée de deux : une civilisation latine et une civilisation germanique et précisément Bruxelles est le point de fusion de ces deux civilisations. Les Allemands, les Hollandais, les Germaniques se sentiront à l'aise dans la très importante partie flamande de notre ville; les Latins, les Italiens, les Français, dans la partie francophone. Enfin, à Bruxelles se sont mélangées et amalgamées ces deux cultures. Chez nous, les Français ne craindront pas la prédominance de l'influence germanique, les Germains ne craindront pas celle de l'influence latine.

Si vous comparez par exemple, avec la Hollande, la Hollande est beaucoup plus influencée par la politique anglo-saxonne que nous et certainement les Français y verraient un grand inconvénient, tandis qu'ici, nous avons réalisé la fusion de deux cultures qui, à proprement parler, constituent l'essence même, le fond du caractère ethnique de l'Europe occidentale qui est en train de se faire.

Bruxelles est équipée comme une capitale, Bruxelles a sa Cour, Bruxelles a son Corps diplomatique, ce qui est très important pour les étrangers qui sont appelés à y résider. Ils y trouvent instinctivement une protection, qui leur échappe dans les villes où ils ne trouvent ni ambassades ni légations.

Au point de vue des facilités administratives, Bruxelles est l'idéal. Bruxelles a des facilités de logement qu'elle connaît seule parmi toutes les capitales dont je viens de vous parler.

Bruxelles est le centre géographique de la Communauté des Six. Bruxelles possède un réseau de communication alimenté par un trafic actuel et naturel.

Les avantages accessoires de Bruxelles: les facilités, les distractions. De plus, - et je voudrais ici vous faire sentir combien nous devons aller de l'avant - Bruxelles n'est pas seulement le grand Bruxelles que nous connaissons au point de vue administratif et qui comporte un million d'habitants, Bruxelles est le centre d'une population de quatre millions d'habitants. Avec les grandes villes qui l'entourent telles qu'Anvers, Gand, Malines, Louvain, Charleroi, Namur, toutes à environ une demi-heure d'auto ou de train, Bruxelles est devenue par la modernisation des routes, la rapidité et la fréquence des communications, un centre extrêmement important. Ajoutez les villes intermédiaires moins importantes et les contrées fort peuplées qui les relient; toute cette région ne fait en somme qu'une ville. En comparant avec l'Angleterre, en prenant le pourtour géographique de Londres et en l'appliquant sur Bruxelles, on verrait que ce quadrilatère comprend effectivement une population de quatre millions d'âmes dont Bruxelles est le centre.

A ce titre, Bruxelles vient en quatrième place comme importance de ville dans le monde. Il y a New York, il y a Londres, il y a Paris et ensuite il y a Bruxelles et nous devons nous en rendre compte.

Nous sommes en train de constituer le dossier de Bruxelles. Je ne vous en lirai que les têtes de chapitres. Ils donnent une idée des avantages de Bruxelles au point de vue du siège des administrations européennes futures: les hôtels de Bruxelles, les logements privés; l'enseignement; - tous ces chapitres sont subdivisés en dix, douze sous-chapitres, dont je ne vous parle pas pour ne pas abuser de votre temps - sciences, lettres, beaux-arts - un volume -; les cultes, la vie culturelle à Bruxelles; l'organisation médicale; les restaurants et maisons de thé. Ici je veux faire une incidence. Les gens de la C.E.C.A. qui sont à Luxembourg m'ont dit: C'est épouvantable à Luxembourg nos femmes ne savent pas où prendre le thé. C'est un désastre!

(Rires!)

Une voix : Les hommes non plus!

M. le Président.- C'est un détail, mais il a son importance et, comme disait Taine, c'est la femme qui mène l'homme, qui mène les affaires, et nous ne savons pas si une petite raison pareille ne peut pas faire pencher la balance.

Les distractions: il y a quatre cinémas à Luxembourg — quatre cinémas! - et ils s'en plaignent amèrement. Ils se sentent loin de tout!

Les environs de Bruxelles, les ressources pour le week-end; les sports - un autre volume - ; les grands événements sportifs; les communications; la vie mondaine; le shopping. Bruxelles, comme le disait si bien un jour M. Ramacher, Commissaire Général du Syndicat d'Initiative, Bruxelles est le shopping center de l'Europe.

Le service rapide des journaux étrangers. Vous pouvez lire à neuf heures du matin, les journaux de Londres du jour même. Allez demander cela à Sarrebruck, à Strasbourg ou même à Luxembourg.

Enfin, il y a encore d'autres avantages. Je vous en passe et des meilleurs, tant ils sont nombreux !

Autres facilités, il existe à Bruxelles tous les terrains voulus pour situer ces grandes constructions administratives. Celui qui me semble préférable avant tout est le no man's land désertique dont nous nous plaignons depuis cinquante ans, situé autour de la Jonction. (Très bien ! et applaudissements.)

Nous allons confier aux architectes du Syndicat, la mission d'étudier, après avoir pris contact avec les services techniques de la C.E.C.A., la possibilité de pouvoir ériger sur ces terrains les constructions nécessaires à son fonctionnement.

Si la Jonction ne convenait pas, il ne manque pas à Bruxelles d'autres terrains suffisamment vastes. Nous aurons soin de laisser le choix à ceux qui auront la décision en main.

Bien entendu, en posant la candidature de Bruxelles comme capitale future de l'Europe, il y aurait lieu de demander que l'Etat offre les terrains, dut-il même les acquérir, au cas où il ne les posséderait pas. Quelle importance si cela coûte quelque dizaines de millions ? C'est l'eau que l'on mettra dans la pompe pour la faire marcher et les bénéfices pour Bruxelles et pour le pays seront tels que certainement cette dépense sera non seulement absoute, mais applaudie par tous les contribuables.

Quels en sont les avantages matériels ? 8.000 à 10.000 fonctionnaires à multiplier par quatre à cause de leur famille sont prévus. Leurs traitements se monteront à deux milliards de francs belges par an. Deux milliards de devises étrangères qui viendront gonfler nos caisses ! Deux milliards de francs belges dépensés annuellement en Belgique! Ce serait la plus grande entreprise touristique du siècle !

Pour réussir que devons-nous faire ?

Il faut prendre des mesures immédiates, car un danger nous menace, celui de nous voir préférer Sarrebruck. Nous savons, par des informations de première source que le chancelier Adenauer lie l'arrangement du différent de la Sarre entre la France et l'Allemagne à l'établissement à Sarrebruck de la capitale future de l'Europe.

Croire que l'on puisse construire à Sarrebruck, dans une région industrielle, mal desservie et peu hospitalière, une capitale artificielle, c'est une erreur et erreur flagrante.

C'est pourquoi, étant donné que le choix de la capitale future ne peut résulter que de l'accord unanime des six ministres des affaires étrangères, nous vous suggérons, si vous êtes d'accord, à vous qui êtes nos

parlementaires, d'agir sur le prochain gouvernement quel qu'il soit, et de faire une démarche collective auprès de lui, en disant: nous ne vous soutiendrons que pour autant que le ministre des affaires étrangères exerce son droit de veto contre Sarrebruck. Si cette démarche est faite, si le ministre des affaires étrangères belge oppose son veto, le danger urgent, imminent de Sarrebruck disparaîtra.

Cela ne dépend pas de nous, Madame, Messieurs, cela dépend de vous. Les parlementaires bruxellois sont suffisamment nombreux, ils sont une trentaine à la Chambre, une quinzaine au Sénat, pour pouvoir agir utilement sur le prochain gouvernement, quelle que soit la marge de majorité qui se présentera à ce moment-là. Si une démarche de la sorte pouvait être faite, nous pensons qu'un grand pas en avant aurait été franchi pour faire avancer les chances de Bruxelles.

Ce que nous pensons aussi, c'est qu'il faut demander au gouvernement de ne pas prendre une position extrême, de ne pas défendre la candidature de Bruxelles envers et contre tout, comme cela a été le cas précédemment pour Liège, mais au contraire qu'il conserve complètement sa liberté de manœuvre.

De plus, il semblerait intéressant que le futur ministre belge des affaires étrangères propose qu'une enquête administrative internationale permette de comparer objectivement les titres des grandes villes de la Communauté car, nous pensons que nous avons de grandes chances, dans ce cas-là, d'obtenir satisfaction.

Que pourrait-on objecter d'ailleurs à cette procédure impartiale ? Bruxelles ne demande pas une faveur, mais simplement que le titre de la capitale future de l'Europe soit donné à la ville qui en est la plus digne et présente le plus d'avantages.

Enfin, nous voudrions demander à tous les parlementaires de ne négliger aucune occasion pour lancer l'idée de la candidature de Bruxelles. Il faudrait saisir l'opinion publique, parce que l'accord entre les six ministres des affaires étrangères sera de toute façon difficile à établir et largement facilité, si un mouvement d'opinion pouvait être créé en Belgique et dans les divers pays en faveur de Bruxelles.

De cette manière, nous arriverions, petit à petit, à affirmer et à consolider nos chances.

Le Syndicat d'Initiative a décidé cette année d'entreprendre une action d'envergure dans ce sens. Il a l'intention d'organiser une grande conférence internationale de presse d'information, à laquelle seront invités les journalistes des six pays intéressés, et de ne ménager aucun effort pour arriver à propager, dans l'opinion publique des six pays, cette idée que Bruxelles, et Bruxelles seule, présente les avantages indispensables.

D'ailleurs, l'idée de l'Europe est en marche, rien ne l'arrêtera, rien, et nous n'aurons pas trop de l'aide de tous pour réussir.

Je vous propose donc de nous unir pour réaliser ce but commun.

En soutenant la candidature de Bruxelles, nous ne défendrons pas seulement l'intérêt de notre ville, nous aurons conscience de défendre l'intérêt du pays tout entier et également celui de l'avenir de l'Europe.

(Très bien ! et vifs applaudissements.)